

Objectifs

- Maîtriser la méthodologie d'évaluation des risques professionnels (EvRP)
- Savoir retranscrire les résultats dans le document unique (DU)
- Être capable de mettre en œuvre une démarche participative et un plan de prévention efficace

Public	Toute personne impliquée dans la mise en place de la démarche d'EvRP
Durée	2 jours / 14 heures
Dates	A définir avec l'entreprise
Horaires	8h30-12h/13h30-17h (adaptation aux horaires de l'entreprise possible)
Lieu	Dans les locaux de l'entreprise
Modalités d'intervention	Formation intra-entreprise (10 stagiaires maximum)
Formateur	Hélène Callot
Prérequis	Aucun
Tarif	A partir de 950 €HT/jour

Méthodes et outils pédagogiques

Pédagogie participative où les formés sont acteurs de leur propre formation

Utilisation du savoir initial des formés et adaptation à leurs attentes

Activités pédagogiques favorisant l'implication, l'interrogation, la recherche et la réflexion : tests, brainstorming, mises en situation sur le lieu de travail, vidéos, photos, études de cas

Projection de supports

Communication d'un support de formation

Visioconférence (si distanciel)

Modalités d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs à chaud et à froid

Evaluation de la satisfaction

Contenu

1/ Obligations de l'employeur

- Réglementation
- PGP
- Enjeux

2/ Préparation de la démarche d'évaluation des risques professionnel

- Constitution d'un groupe de travail
- Détermination de la méthodologie
 - Critères
 - Outils d'analyse (ITAMAMI, 5M, QQQQCP, ...)
 - Grilles d'enregistrement pour les visites terrain
 - Document de formalisation des résultats
- Phase de test et ajustement

3/ Réalisation de l'EvRP

- Organisation des visites sur le terrain
- Visites terrain :
 - Echanges participatifs
 - Observations
 - Collecte des informations

4/ Formalisation des résultats

- Analyse des données
- Rédaction du document unique

5/ Etablissement du plan de prévention

- Choix de mesures de prévention
- Formalisation des actions à déployer
- Evaluation de l'efficacité des actions mise en œuvre

6/ Facteurs de réussite de la démarche

Sanction de la formation : Certificat de réalisation

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter, afin d'analyser ensemble la faisabilité de la formation et de votre accueil

LNC QSE

168 impasse des wagonnets 84500 Bollène

Contact : Hélène Callot

☎ 06 86 98 75 35 ✉ hcallot@lncqse.fr

Société par Actions Simplifiées au Capital de 1000€

Siret : 808 973 192 00012 R.C.S. Avignon / TVA intracommunautaire : FR 55 808973192 / NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93.84.03631.84 auprès du Préfet de région de PACA

« Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat »